

## Centre de Santé des 3 cités

Mots-clés :  
**Politique de la ville**

Octobre 2021



### Origine et présentation de l'initiative

**Le centre de santé des 3 cités est un centre de santé associatif et communautaire implanté au sein du quartier prioritaire des « 3 cités » à Poitiers depuis 2015. Il propose une médecine coordonnée autour de trois objectifs : favoriser l'accès aux soins pour tous ; proposer l'éducation thérapeutique aux patients et développer la prévention continue individuelle et collective.**

Un groupe d'habitants se structure en 2011 au sein de l'association « L'Espoir » pour porter le projet de centre de santé associatif, suite à une longue démarche accomplie depuis 2006 : recensement des besoins auprès des habitants par voie d'enquêtes successives, diagnostic local concernant l'offre médicale et paramédicale, organisation de rencontres avec les institutions, visites de structures similaires au projet local, organisation de réunions publiques, élaboration d'un projet de santé dans le cadre d'une démarche de coopération entre des habitants des 3 Cités et les futurs médecins du centre.

L'association de gestion du centre a été créée en 2015 regroupant l'association « L'Espoir », d'autres associations partenaires et des habitants du quartier. Le centre a ouvert ses portes en novembre 2015 avec l'aide d'une campagne de financement participatif sur Ulule.

Le projet des habitants a été soutenu, entre autres, par les Centres Socio-Culturels des 3 Cités, par l'association de locataires CLCV (Consommation, logement et cadre de vie), mais aussi par le bailleur social SIPEA Habitat, qui a progressivement fait évoluer son projet de résidence intergénérationnelle afin d'accueillir ce centre de santé.

Le Centre de santé des 3 Cités, établissement indépendant qui n'émane pas d'une communauté de professionnels de santé, a développé une activité

permettant une prise en charge globale des patients. L'équipe pluriprofessionnelle propose actuellement des consultations de médecine générale, de gynécologie, d'orthophonie et de prévention. Le Centre de santé pratique le tiers payant sur la part obligatoire, ce qui permet de limiter l'avance de frais des patients.

### Financement

Le Centre de santé des 3 Cités fonctionne grâce aux remboursements des consultations médicales par l'assurance maladie. Il est également signataire de l'Accord National relatif aux centres de santé et touche annuellement une subvention sur objectifs. Face aux difficultés financières que le Centre a pu rencontrer, il a fait appel au soutien de la ville de Poitiers et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle Aquitaine et réfléchit actuellement à modifier son modèle de financement.

### Rôle des collectivités

Depuis avril 2016, la Ville de Poitiers met à disposition du centre une agente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dans le cadre du contrat local de santé piloté par le CCAS et l'ARS. L'agente mise à disposition organise des permanences d'accès aux droits de santé dans des structures réparties sur toute la commune pour être au plus proche de ceux qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'au centre-ville.

#### CONTACT:

**Centre de santé des 3 Cités**  
[contact@centredesantedes3cites.fr](mailto:contact@centredesantedes3cites.fr)  
**Mohammed RHALAB**, président  
[mohammed.rhalab@gmail.com](mailto:mohammed.rhalab@gmail.com)  
**Garance Grosseau-Poussard**, directrice  
[garance.grosseau-poussard@centredesantedes3cites.fr](mailto:garance.grosseau-poussard@centredesantedes3cites.fr)